

Accompagnement à la rénovation du BTSA Aquaculture

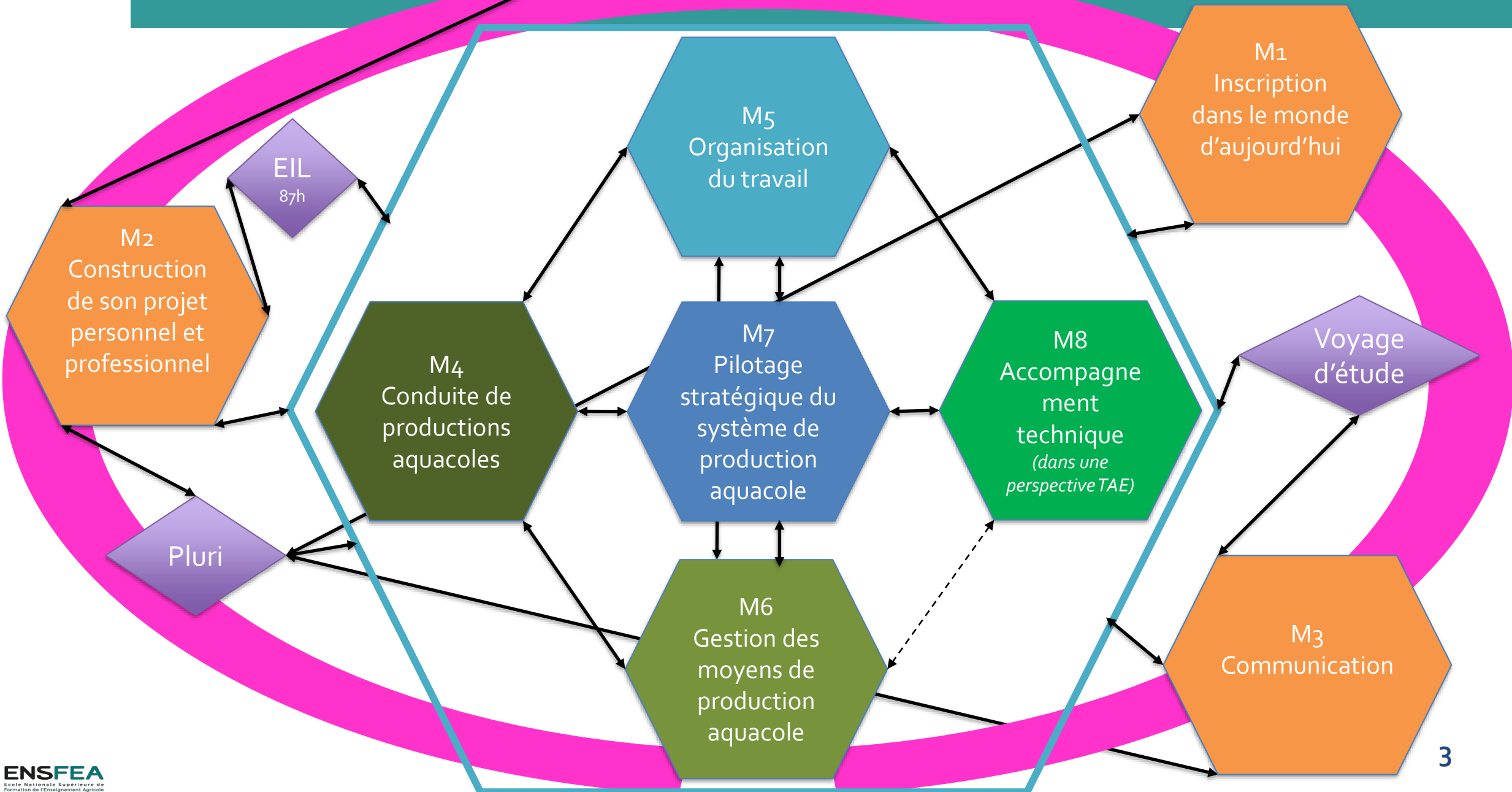
prise en main des blocs B4 à B8

**Sessions Institutionnelles de Lancement
(SIL) 4 au 6 avril 2023**

BALAYAGE DES CAPACITES C₄ À C₈ ET LES ÉVALUATIONS ASSOCIÉES

Vue d'ensemble de la formation BTS Aqua

PFMP 12 à 16 sem



Principales évolutions des champs de compétences du BTSA « Aquaculture »



Référentiel actuel en 2022-2023

- Conduite des processus de productions dans différents milieux
- Analyse et conduite de systèmes de productions aquacoles
- Encadrement du personnel et gestion des moyens affectés

- **Conseil et communication**

Référentiel rénové à partir de 2023-2024

- Conduite de productions aquacoles
- Pilotage de systèmes de productions aquacoles »
- Organisation du travail
- Gestion des moyens de production

- **Accompagnement technique**

pour mieux en compte les itinéraires de transition « aqua-écologiques » en cours ou en expérimentation portés par le MASA et afin de mieux répondre aux attentes sociétales.

Vue d'ensemble des évaluations

(d'après la NS cadrage des évaluations)

Note de service
DGER/SDES/2023-336
22/05/2023

Epreuves	Blocs de compétences	Capacités globales correspondantes	Modalités d'évaluation			Coefficients			
			Candidats en CCF (1)	Candidats hors CCF (2)	Candidats dans la modalité du BTSA semestrialisé (3)				
Tronc commun	E1	B1	S'inscrire dans le monde d'aujourd'hui			EPT	ECCF	1	
	E2	B2	Construire son projet personnel et professionnel			ECCF	EPT	ECCF	1
	E3	B3	Communiquer dans des situations et des contextes variés			ECCF	EPT	ECCF	1
Domaine professionnel	E4	B4	Conduire une production aquacole			ECCF	EPT	ECCF	1
	E5	B5	Organiser le travail			ECCF	EPT	ECCF	1
	E6	B6	Gérer les moyens de productions aquacoles			ECCF	EPT	ECCF	1
	E7	B7	Piloter un système de productions aquacoles			EPT		ECCF	1
	E8	B8	Accompagner les évolutions techniques			EPT		ECCF	1

B4. Conduire une production aquacole

E4 : capacités, critères et modalités d'évaluation

Bloc de compétence B4 : Conduire une production aquacole

Epreuve	Capacités certifiées	Critères d'évaluation	Modalité	
			Non semestrialisé	Semestrialisé
E4 : conduite d'une production aquacole	C4.1. Choisir un processus de production	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'analyse du contexte - Pertinence du processus de production choisi 	ECCF4.1	3 ECCF dans les SE définies par l'équipe
	C4.2. Réaliser les travaux de productions	<ul style="list-style-type: none"> - Choix d'opérations techniques adaptées à la situation - Qualité de la réalisation d'opérations techniques - Qualité du suivi des opérations réalisées 	ECCF4.2	
	C4.3. Réguler un processus de production	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité du suivi des indicateurs de pilotage - Validité du diagnostic en cours de processus - Mise en œuvre d'actions d'adaptation en fonction du diagnostic 	ECCF4.3	

Cadrage ECCF de l'épreuve E4 (d'après NS)

BTS non semestrialisé

- **3 ECCF**
- Possibilité **d'associer 1 ou plusieurs capacité du B4** à une ou plus **capacités d'autres blocs** dans une même situation d'évaluation (SE)
- 2 à 3 SE modalités libres, **dont au moins une pratique sur le terrain**
- **Toutes** basées sur **des situations concrètes réelles/réalistes** :
 - (ECCF4.1): basée sur une situation pour laquelle le candidat dispose **d'éléments écologiques, hydro-biologiques et physico-chimiques du milieu et autres éléments** lui permettant de **proposer un processus de prod. adapté à ce milieu**
 - (ECCF4.2) : basée sur une situation en **atelier ou exploitation de production** portant sur soit :
 - le **suivi complet d'un processus de production**
 - la **réalisation d'une opération technique ponctuelle**
 - **une combinaison des deux**
 - (ECCF4.3): basée sur une situation qui part **d'une analyse d'un processus de production puis nécessite une régulation** s'appuyant sur plusieurs paramètres suite à l'apparition d'un évènement (sanitaire, climatique, etc.).

BTS semestrialisé

- **3 ECCF**
- dans des situations d'évaluation (SE) définies par les équipes dont **au moins une pratique sur le terrain.**

Cadrage ECCF de l'épreuve E4 (d'après NS)

BTS non semestrialisé

- 3 ECCF
- Possibilité d'associer 1 ou plusieurs capacité du B4 à une ou plus capacités d'autres blocs dans une même situation d'évaluation (SE)
- 2 à 3 SE modalités libres, dont au moins une pratique sur le terrain
- Toutes basées sur des situations concrètes réelles/réalistes :
 - (ECCF4.1): basée sur une situation pour laquelle le candidat dispose d'éléments écologiques, hydro-biologiques et physico-chimiques du milieu et autres

BTS semestrialisé

- 3 ECCF
- dans des situations

Examineurs :

un enseignant de PS/Aquaculture participe à l'évaluation des 3 capacités du B4 ;

un enseignant Biologie-Écologie

un enseignant de Physique-Chimie

} participe à l'évaluation d'au moins une des capacités

un enseignant de Mathématiques

peut participer à l'évaluation d'au moins une des capacités

production puis nécessite une régulation s'appuyant sur plusieurs paramètres

suite à l'apparition d'un événement (sanitaire, climatique, etc.).

Questions / réponses sur ces ECCF4

Questions	Réponses
<p>Que signifie/recouvre « une pratique sur le terrain »</p>	<p>Une pratique sur le terrain renvoie à une situation réelle ou réaliste dans laquelle les apprenants sont amenés à mettre en place des actions concrètes comme par exemple, des interventions sur des organismes vivants aquacoles dans le cadre du cycle de production, des prélèvements d'eau ou d'analyse de la qualité de l'eau d'un étang pour réajuster la conduite d'une production aquacole...</p> <p>Attention à veiller à :</p> <ul style="list-style-type: none">- faire le lien entre la pratique et la <u>conduite du processus d'une production aquacole</u>- construire une <u>SE de niveau BTS</u> (par rapport à un niveau bac pro conduite de productions aquacoles en MP7) <p>NB : ici ce n'est pas l'explicitation d'une pratique qui est attendue mais la justification de l'action/pratique et des modalités de sa mise en œuvre, et l'analyse de ses effets sur la conduite de la production aquacole en jeu ¹⁰</p>

Points de vigilance

- En vue de faire le lien entre le bloc 4 et les blocs 7 et 8, pensez à amener les apprenants à développer une analyse critique des différents modes de conduite d'une production aquacole au prisme de la transition aqua-écologique
- Dans la capacité C4.1 « **Choisir** un processus de production », il s'agit d'amener les apprenants à choisir une production aquacole dans un territoire donné, en lien avec les contextes climatiques, hydrologiques, écologiques ainsi que des opportunités et contraintes du contexte socio-économique.
- La grille d'évaluation fournie pour l'évaluation E4 hors CCF peut aider à mieux comprendre les capacités visées ainsi que les critères d'évaluation à l'exception de ceux relatifs aux gestes professionnels et les indicateurs associés

B5. Organiser le travail

E5 : capacités, critères et modalités évaluation

Bloc de compétence B5 : Organiser le travail

Epreuve	Capacités certifiées	Critères d'évaluation	Modalité	
			Non semestrialisé	Semestrialisé
E5 : Organi- sation du travail	C5.1. Réaliser l'encadrement de proximité de l'équipe de travail	<ul style="list-style-type: none"> - Identification des déterminants de la situation d'encadrement - Choix d'une procédure adaptée à la situation - Qualité de la mise en œuvre de la procédure choisie 	ECCF5.1	4 ECCF
	C5.2. Gérer l'organisation de l'activité de production	<ul style="list-style-type: none"> - Planification cohérente des opérations - Mise en œuvre des enregistrements nécessaires - Qualité du traitement des données - Qualité de l'information transmise 	ECCF5.2	
	C5.3. Mettre en œuvre la démarche qualité sécurité environnement (QSE) en situation professionnelle	<ul style="list-style-type: none"> - Respect de la réglementation et des démarches QSE en vigueur dans l'organisation - Qualité de l'analyse des risques contextualisée - Qualité des ajustements proposés 	ECCF5.3	Support stages
	C5.4. Organiser les activités de valorisation de la production	<ul style="list-style-type: none"> - Prise en compte des éléments du marché - Prise en compte des potentialités de l'entreprise - Adéquation des activités mises en œuvre 	ECCF5.4	

Cadrage ECCF de l'épreuve E5 (d'après NS)

BTS non semestrialisé

- 4 ECCF
- Possibilité d'associer 1 ou plusieurs capacité du B5 à une ou plus capacités d'autres blocs dans une même SE
- 2 à 4 SE dont au moins une pratique sur le terrain
- ECCF5.1. situations concrètes réelles/réalistes de mise en oeuvre d'une procédure d'encadrement de proximité de l'équipe de travail
- ECCF5.2 : situations concrètes réelles/réalistes de collecte des données pour organiser l'activité d'une structure aquacole. Le traitement des données et la représentation des résultats sont opérés à l'aide d'outils numériques. Les outils de représentation, gestion et d'organisation de la production sont mobilisés dans une logique d'aide à la prise de décision et de suivi de l'activité de production.
- ECCF5.3: basée sur un cas concret proposé par le candidat ; les stages ou périodes d'apprentissages peuvent être mobilisés comme support d'évaluation
- ECCF5.4: basée sur une étude de cas concret d'une problématique de valorisation de la production

BTS semestrialisé

- 4 ECCF
- dans des SE définies par les équipes.
- Les expériences vécues par le candidat en milieu professionnel peuvent être mobilisées dans une ou plusieurs de ces SE.

Cadrage ECCF de l'épreuve E5 (d'après NS)

BTS non semestrialisé

- 4 ECCF
- Possibilité d'associer 1 ou plusieurs capacité du B5 à une ou plus capacités d'autres blocs dans une même SE
- 2 à 4 SE dont au moins une pratique sur le terrain
- ECCF5.1. situations concrètes réelles/réalistes de mise en oeuvre d'une procédure d'encadrement de proximité de l'équipe de travail
- ECCF5.2 : situations concrètes réelles/réalistes de collecte des données pour

BTS semestrialisé

- 4 ECCF
- dans des SE définies par les équipes.
- Les expériences vécues par le

Examineurs :

- un enseignant de SESG-GE dans l'évaluation des 4 capacités du B5 ;
- un enseignant de STE-AE
- un enseignant de TIM
- un enseignant de PS/Aquaculture

Participe à l'évaluation d'au moins une des capacités du B5

Valorisation de la production

de ces SE.

B6. Gérer les moyens de productions aquacoles

E6 : capacités, critères et modalités éval

Bloc de compétence B6 : Gérer des moyens de productions aquacoles

Epreuve	Capacités certifiées	Critères d'évaluation	Modalité	
			Non semestrialisé	Semestrialisé
E6 : Gestion des moyens de productions aquacoles	C6.1. Raisonner l'achat et le stockage des matières premières	<ul style="list-style-type: none"> - Sélection des fournisseurs et des produits adaptés aux besoins - Optimisation du niveau de stocks 	ECCF6.1	3 ECCF dans les SE définies par l'équipe
	C6.2. Mettre en production les équipements	<ul style="list-style-type: none"> - Choix des équipements en adéquation avec les objectifs de production - Mise en service des équipements 	ECCF6.2	
	C6.3. Réaliser les opérations de maintenance d'une installation de productions aquacoles	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la réalisation des interventions préventives - Validité du diagnostic de dysfonctionnement des équipements - Qualité de la réalisation des interventions correctives 	ECCF6.3	

Cadrage ECCF de l'épreuve E5 (d'après NS)

BTS non semestrialisé

- **3 ECCF**
- Possibilité **d'associer 1 ou plusieurs capacité du B6** à une ou plus **capacités d'autres blocs** dans une même SE
- **2 à 3 SE dont au moins une pratique sur le terrain**
- **ECCF6.1. Etude de cas** en lien avec une situation professionnelle de conduite des productions aquacoles, au cours de laquelle le candidat est amené à **raisonner l'approvisionnement nécessaire à la réalisation d'une opération technique de production.**
- **ECCF6.2 : mise en pratique** comprenant **le choix et les réglages d'un ou des équipement(s) de productions aquacoles**
- **ECCF6.3: mise en pratique** comprenant un **diagnostic et une ou des intervention(s) de maintenance sur des équipements.**

BTS semestrialisé

- **3 ECCF**
- **au moins** une SE relève d'une **pratique sur le terrain**
- dans des SE définies par les équipes

Cadrage ECCF de l'épreuve E5 (d'après NS)

BTS non semestrialisé

- 3 ECCF
- Possibilité d'associer 1 ou plusieurs capacité du B6 à une ou plus capacités d'autres blocs dans une même SE
- 2 à 3 SE dont au moins une pratique sur le terrain

BTS semestrialisé

- 3 ECCF
- au moins une SE relève d'une pratique sur le terrain

Examineurs :

- un enseignant de STE-AE
- un enseignant de TIM

participe à l'évaluation d'au moins 2 des capacités

- un enseignant de PS/Aqua
- un enseignant de SESG-GE

participe à l'évaluation d'au moins une des capacités

des intervention(s) de maintenance sur des équipements.

Points de vigilance

- Veiller à ce que ces évaluations, notamment celles relatives à l'ECCEF6.2 et ECCEF6.3 soient du niveau BTS comparativement aux épreuves en bac pro conduite de productions aquacoles du MP8
- Par exemple :

Le titulaire du bac pro CPA utilise de manière optimale les équipements aquacoles nécessaires à un processus de production et il en réalise la maintenance préventive et corrective.

Le titulaire du BTS Aquaculture, en plus des activités du bac pro CPA, choisit, pour un contexte donné, les équipements aquacoles nécessaires à un (ou plusieurs) processus de production et assure la mise en service de ces équipements.

B7 Piloter un système de productions aquacoles

Bloc B7 et épreuve E7: ce que dit la NS

Bloc de compétence B7 :Piloter la stratégie d'un système de productions aquacoles (SPA)

Epreuve	Capacités certifiées	Critères d'évaluation	Modalité	
			Non semestrialisé	Semestrialisé
E7 : Pilotage stratégique d'un système de productions aquacoles	C7.1. Evaluer la stratégie du système de production	<ul style="list-style-type: none"> - Caractérisation du système de production au sein de l'organisation - Mise en évidence de la cohérence du système de production - Qualité de l'évaluation multicritères du système de production 	EPT Oral individuel sur la base d'un dossier écrit Evalue les démarches scientifiques et techniques mises en œuvre par le candidat pour traiter une problématique technico-économique mise en évidence dans l'organisation du secteur aquacole dans laquelle le candidat a réalisé une ou plusieurs périodes de formation	2 ECCF dans les SE définies par l'équipe au moins une des deux SE s'appuie sur les périodes de formation réalisées en milieu professionnel
	C7.2. Proposer une évolution du système de production	<ul style="list-style-type: none"> - Pertinence de l'évolution proposée au sein de l'organisation - Validité de la démarche de mise en œuvre de l'évolution 		

Examineurs

BTS « non semestrialisé » - EPT

- un enseignant de SESG-GE de la spécialité ;
- un enseignant de PS/Aquaculture ;
- un professionnel du secteur aquacole *

**L'absence du professionnel ne peut rendre opposable la validité de l'épreuve*

BTS « semestrialisé »

- un enseignant de SESG-GE participe à l'évaluation des deux capacités du bloc 7 ;
- un enseignant de PS/Aquaculture participe à l'évaluation des deux capacités du bloc 7.
- Un professionnel peut utilement être associé à l'évaluation d'une ou des deux capacités du bloc 7.

E7 : ce que dit la NS de cadrage

- **La problématique** (entendue au sens large à savoir **situation à résoudre, questionnement, un projet**, etc)
 - est **technico-économique**
 - a une relation étroite avec **le référentiel d'activités et les SPS du champ de compétences « Pilotage de systèmes de productions aquacoles »** (cf slide suivante).

SPS et savoirs en jeu dans l'E7

Capacité 7 correspondant au bloc de compétence 7 : Piloter un système de productions aquacoles			
Champs de compétences	SPS	Capacités évaluées	Savoirs mobilisés
Pilotage de systèmes de productions aquacoles	Diagnostic technico-économique et environnemental d'un système de production aquacole (système en milieu naturel et système innovant)	C7.1 Evaluer la stratégie du système de production	Typologie des systèmes aquacoles
	Proposition de systèmes de production et de techniques adaptées		Cadre réglementaire
	Suivi technico-économique	C7.2 Proposer une évolution du système de production	Approche stratégique
	Evaluation de l'impact de la production aquacole sur l'environnement		Méthodologie de diagnostic de la durabilité
			Méthodologie de résolution de problématique
			Analyse multicritère d'une évolution d'un système de production

FINALITES
Optimiser la conduite d'un système de production en mobilisant les données disponibles pour obtenir les résultats visés et s'adapter à l'évolution du contexte.

E7 : ce que dit la NS de cadrage

- **La problématique** (entendue au sens large à savoir **situation à résoudre, questionnement, un projet**, etc)
 - est **technico-économique**
 - a une relation étroite avec **le référentiel d'activités et les SPS du champ de compétences « Pilotage de systèmes de productions aquacoles »**.
- Le candidat est évalué sur **sa capacité à répondre à une problématique aquacole relevant de la stratégie de l'organisation aquacole**.
- **Les réponses apportées ne peuvent être abordées de manière exclusivement bibliographique**. Elles nécessitent **la mise en place et la justification**, au niveau BTSA, d'une véritable **méthodologie de résolution de problème**.
- Les **éléments de méthodologie et les évolutions proposées** doivent être **en accord avec le fonctionnement et les valeurs de l'organisation aquacole concernée**.
- **L'ensemble des dimensions de la durabilité** est exploré par le candidat.

EPT E7 – dossier écrit et oral

DOSSIER ECRIT

- 20 pages max hors annexes
- sont notamment présentés :
 - la stratégie du système de production actuel ;
 - son évaluation multicritères ;
 - la mise en évidence des marges de progrès ;
 - les différentes pistes et scénarios d'évolution possibles du système de production actuel ainsi que le jeu de contraintes retenus par le candidat ;
 - la proposition argumentée d'évolution du système de production actuel retenue par le candidat.
 - la présentation complète (dimensions technique, sociale, environnementale, économique, etc.) du système reconfiguré.
- Envoyé aux examinateurs avant l'épreuve. Si pas transmis ne sera pas autorisé à présenter l'E7

ORAL

- Durée : **30 min** comprenant
 - **10 min de présentation** de sa problématique contextualisée, de la méthodologie déployée pour y répondre, de sa proposition d'évolution du système et de son analyse réflexive sur la proposition et sur la méthodologie déployée
 - **20 min d'entretien** avec le jury durant lesquelles le candidat est amené à préciser et/ou à approfondir des éléments présentés à l'oral ou dans son dossier

L'usage d'un support de communication sous différents formats est autorisé et vient appuyer les propos du candidat sans pour autant constituer la totalité de sa présentation. La salle d'examen est équipée d'un tableau, d'un vidéoprojecteur et d'un ordinateur

Grille d'évaluation de l'EPT E7-partie C71 (NS cadrage)

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS	NOTE
C7.1. Evaluer la stratégie du système de production	- Caractérisation du système de production au sein de l'organisation	Eléments du contexte de l'organisation mis en évidence Organisation fonctionnelle et système de décision identifiés Caractéristiques et faits saillants du système identifiés	/5
	- Mise en évidence de la cohérence du système de production	Logiques d'acteurs identifiées Choix stratégiques analysés Adéquation du système au regard des valeurs, objectifs, et contexte de l'entreprise évaluée	/6
	- Qualité de l'évaluation multicritères du système de production	Choix pertinent des Indicateurs au regard de la finalité de l'évaluation Prise en compte des 3 dimensions de la durabilité dans l'analyse Interprétation cohérente des éléments retenus	/9
	Appréciation C7.1 :	TOTAL	/20

Grille d'évaluation de l'EPT E7-partie C71 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS	NOTE
C7.1. Evaluer la stratégie du système de production	- Caractérisation du système de production au sein de l'organisation	<p style="text-align: center; color: magenta;">On attend que l'étudiant caractérise la structure et le fonctionnement du système de production dans son contexte et en explicite la cohérence d'ensemble au regard des finalités qui lui sont assignées</p>	/5
	- Mise en évidence de la cohérence du système de production		/6
	- Qualité de l'évaluation multicritères du système de production	Choix pertinent des Indicateurs au regard de la finalité de l'évaluation Prise en compte des 3 dimensions de la durabilité dans l'analyse Interprétation cohérente des éléments retenus	/9
	Appréciation C7.1 :	TOTAL	/20

Grille d'évaluation de l'EPT E7-partie C71 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS	NOTE
C7.1. Evaluer la stratégie du système de production	- Caractérisation du système de production au sein de l'organisation	Eléments du contexte de l'organisation mis en évidence Organisation fonctionnelle et système de décision identifiés Caractéristiques et faits saillants du système identifiés	/5
	- Mise en évidence de la cohérence du système de production	Logiques d'acteurs identifiées Choix stratégiques analysés Adéquation du système au regard des valeurs, objectifs, et contexte de l'entreprise évaluée	/6
	- Qualité de l'évaluation multicritères du système de production	<p style="text-align: center; color: magenta;"> On attend que l'étudiant justifie la méthode mise en œuvre pour évaluer la durabilité du système de production, en présente les principaux résultats, sur la base desquels il formule une problématique </p>	/9
	Appréciation C7.1 :	TOTAL	/20

Grille d'évaluation de l'EPT E7-partie C72 (NS cadrage)

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS	NOTE
C7.2. Proposer une évolution du système de production	- Pertinence de l'évolution proposée au sein de l'organisation	Caractéristiques de la proposition définies Adéquation de la proposition aux enjeux et au contexte analysée Le système reconfiguré évalué au regard des enjeux, des objectifs et des trois piliers de la durabilité. Plus-value apportée par la proposition explicitée	/12
	- Validité de la démarche de mise en œuvre de l'évolution	Organisation de la transition (pas à pas ou rupture) Différentes échéances temporelles prises en compte Potentialités et limites de l'organisation (financières, humaines, techniques) prises en compte. Adaptation aux aléas Réflexivité, prise de recul	/8
	Appréciation C7.2 : TOTAL		/20

Grille d'évaluation de l'EPT E7-partie C72 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS	NOTE
C7.2. Proposer une évolution du système de production	- Pertinence de l'évolution proposée au sein de l'organisation	On attend que l'étudiant argumente et justifie les choix d'évolutions du système de production envisagées pour dépasser la situation de départ	/12
	- Validité de la démarche de mise en œuvre de l'évolution	Organisation de la transition (pas à pas ou rupture) Différentes échéances temporelles prises en compte Potentialités et limites de l'organisation (financières, humaines, techniques) prises en compte. Adaptation aux aléas Réflexivité, prise de recul	/8
	Appréciation C7.2 : TOTAL		/20

Grille d'évaluation de l'EPT E7-partie C72 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS	NOTE
C7.2. Proposer une évolution du système de production	- Pertinence de l'évolution proposée au sein de l'organisation	Caractéristiques de la proposition définies Adéquation de la proposition aux enjeux et au contexte analysée Le système reconfiguré évalué au regard des enjeux, des objectifs et des trois piliers de la durabilité. Plus-value apportée par la proposition explicitée	/12
	- Validité de la démarche de mise en œuvre de l'évolution	<p style="text-align: center; color: magenta;"> On attend que l'étudiant explicite les moyens/ressources nécessaires pour mettre en œuvre les évolutions envisagées dans le système de production </p>	/8
	Appréciation C7.2 : TOTAL		/20

Questions / réponses sur l'E7

Questions	Réponses
<p>Quelle place est donnée à l'évaluation des dimensions environnementale et sociale de la durabilité par rapport à celles des dimensions technico-économiques ?</p> <p>En effet on parle de :</p> <ul style="list-style-type: none">- de problématique technico-économique mais d'explorer l'ensemble des dimensions de la durabilité?- d'évaluer le système reconfiguré au regard des enjeux, des objectifs et des trois piliers de la durabilité	<p>L'évaluation porte bien sur l'ensemble des dimensions de la durabilité.</p> <p>La problématique traitée ici étant d'ordre technico-économique, il sera attendu un niveau d'approfondissement plus important sur l'entrée technico-économique.</p> <p>Selon les situations et la disponibilité des données, les critères et indicateurs construits et mobilisés pour l'évaluation du système de production en place ou reconfiguré seront d'ordre quantitatif et/ou qualitatif. Sur les dimensions technico-économiques, disposer de données chiffrées sera attendue. Les données pourront être plus qualitatives sur les dimensions environnementales et sociales</p>

Point de vigilance : penser à lier enseignements du bloc 7 avec ceux du bloc 8

Questions / réponses sur l'E7

Questions	Réponses
<p>Quelle nature d'évolution peut être proposée ? une technique, un changement de systèmes ? De l'équipement ou une technique de production ?</p>	<p>L'évolution proposée doit relever du niveau de décisions d'un BTS aquaculture et renvoyer à des composantes technico-économiques du système de production</p>
<p>Quelle profondeur de changement est attendu (un ajustement, un projet, un changement de système) ?</p>	<p>Aucunes contraintes sur la profondeur de changement induite par la proposition d'évolution faite.</p> <p>Cela va dépendre du type de systèmes aquacoles considéré.</p> <p>Ce qui importe c'est la pertinence de la plus value apportée par la proposition d'évolution en termes de durabilité notamment technico-économique.</p>

Questions / réponses sur l'E7

Questions	Réponses
Qu'entend on par « démarches scientifiques et techniques » ?	Elles comprennent : <ul style="list-style-type: none">- les méthodes d'analyse stratégique d'une entreprise aquacole,- les méthodes d'évaluation multicritères notamment de durabilité- les méthodes d'évaluation budgétaire/économique (budget partiel?)- La recherche bibliographique : sur ce point la NS dit « Les réponses apportées ne peuvent être abordées de manière exclusivement bibliographique »
Est-ce qu'une évolution non en phase avec les objectifs et la stratégie actuelle de l'aquaculteur mais pertinente au regard du diagnostic de durabilité réalisé peut être développée?	NON car la NS dit <ul style="list-style-type: none">- « Le candidat est évalué sur sa capacité à répondre à une problématique aquacole relevant de la stratégie de l'organisation aquacole »- Les éléments de méthodologie et les évolutions proposées doivent être en accord avec le fonctionnement et les valeurs de l'organisation aquacole concernée

POINT DE VIGILANCE : penser l'articulation/ la complémentarité entre le bloc 7 (en particulier la C7.2) et le bloc 8

3 phases de travail pour l'étudiant

1

- Récolter et traiter les données
- Rédiger les diagnostics
- **Formuler une problématique**
- Identifier l'évolution du SPA pertinente
- Estimer ses effets potentiels sur la durabilité SPA
- Identifier les modalités de sa mise en œuvre

Stage
*
lycée

2

Travail oral ou écrit pour sélectionner les éléments clefs du dossier

- Sélectionner les éléments saillants du diagnostic global et de durabilité
- Stabiliser la problématique
- Sélectionner les éléments principaux pour justifier la proposition d'évolution
- Présenter sa mise en œuvre et les effets attendus en termes de durabilité

3

Dossier à rendre

Sélectionner les éléments synthétiques pour une restitution orale du travail mené

Oral

Accompagner les jeunes dans ces différentes phases de synthèse :
Travail entre les périodes de stage

Au-delà, leur apprendre à faire des synthèses suite à des visites réalisées en cours de formation

E8. Accompagner des évolutions techniques

Garder en mémoire « ... dans une perspective de transition aqua-écologique »

Champs de compétences-SPS-Finalités

CHAMPS DE COMPETENCES	Situations Professionnelles Significatives	FINALITES
Pilotage de systèmes de productions aquacoles	<p>Diagnostic technico-économique et environnemental d'un système de production aquacole (système en milieu naturel et système innovant)</p> <p>Proposition de systèmes de production et de techniques adaptées</p> <p>Suivi technico-économique</p> <p>Evaluation de l'impact de la production aquacole sur l'environnement</p>	Optimiser la conduite d'un système de production en mobilisant les données disponibles pour obtenir les résultats visés et s'adapter à l'évolution du contexte.
Accompagnement technique	<p>Mise en œuvre et coordination d'un projet de développement aquacole dans une entreprise ou sur un territoire</p> <p>Appui technique auprès des acteurs</p> <p>Rédaction de documents techniques</p>	Conseiller des producteurs ou des organisations sur des choix ou opportunités de développement, dans le cadre de la transition agro-écologique.

Référentiels d'évaluation : focus sur la C8

C8.1 Décliner un plan d'action en faveur du changement technique

- *Qualité de l'analyse du plan d'action,*
- *Cohérence de la mise en œuvre du plan d'action dans le contexte*



**C8. Accompagner
les évolutions
techniques**



C8.3 Formuler des conseils



C8.2.Produire des références techniques

- *Mobilisation de références adaptées*
- *Adéquation du conseil à la situation professionnelle*
- *Qualité de la formulation du conseil*

- *Qualité de la mise en œuvre et du suivi d'expérimentation, d'essais ou d'enquêtes,*
- *Rigueur du traitement des données brutes*
- *Validité de l'interprétation des données*

Plan d'actions- accompagnement – changement technique

- **Plan d'action** : un ensemble de mesures, de tâches ou d'activités à entreprendre pour réaliser un projet.
- La capacité C8.1 est atteinte si l'apprenant s'approprie un plan d'action élaboré par un tiers et s'il montre des qualités d'analyse de la situation professionnelle concernée.
- Le processus d'accompagnement du changement peut être centré sur un individu ou un groupement d'acteurs (exploitants individuels, association ou syndicat professionnel, CUMA, etc.).

DA M8

Modalités d'évaluation pour les candidats bénéficiant du CCF (1) et les candidats hors CCF (2) :

E8 = Evaluation ponctuelle terminale orale reposant sur des situations professionnelles se rapportant à un plan d'action impliquant un processus de changement et/ou d'adaptation technique et que le candidat a vécues durant sa formation.

Modalités d'évaluation pour les candidats relevant d'une organisation semestrialisée (3) : 3 ECCF

Evaluations certificatives en cours de formation (ECCF) dans des situations d'évaluation définies par les équipes.

Ref
d'évaluation

Précisions sur le plan d'action, en EPT ou en ECCF

S'appuie sur une ou des situations professionnelles vécues

impliquant **un plan d'action** en faveur du changement technique dans une organisation aquacole, dans une perspective de transition aqua-écologique .

Ce processus n'est pas piloté par le candidat mais il y participe en qualité d'acteur ou d'observateur impliqué.

Ce processus est piloté par un/des animateur(s) de projet et peut impliquer une ou plusieurs organisation(s) du secteur aquacole.

Tout processus de changement technique quel que soit son état d'avancement, est recevable.

(NS cadrage).

[Cf diaporama compagnon sur les définitions des concepts clefs de l'E8](#)

Bloc B8 et épreuve E8: ce que dit la NS

Bloc de compétence B8 : Accompagner des évolutions techniques

Epreuve	Capacités certifiées	Critères d'évaluation	Modalité	
			Non semestrialisé	Semestrialisé
E8. Accompagnement des évolutions techniques	C8.1. Décliner un plan d'action en faveur du changement technique	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de l'analyse du plan d'action - Cohérence de la mise en œuvre du plan d'action dans le contexte 	EPT Oral individuel basé sur un dossier écrit	3 ECCF dans les SE définies par l'équipe
	C8.2. Produire des références techniques	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la mise en œuvre et du suivi d'expérimentation, d'essais ou enquêtes - Rigueur du traitement des données brutes - Validité de l'interprétation des données 		La (les) SE impliquent un processus d'accompagnement du changement technique auquel le candidat a contribué
	C8.3. Formuler des conseils	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de références adaptées - Adéquation du conseil à la situation professionnelle - Qualité de la formulation du conseil 	Une ou plusieurs situations prof. vécues dans une organisation aquacole	Au moins une SE s'appuie sur expérience professionnelle vécue durant les PFMP

Bloc B8 et épreuve E8: ce que dit la NS

Bloc de compétence B8 : Accompagner des évolutions techniques

Epreuve	Capacités certifiées	Critères d'évaluation	Modalité	
			Non semestrialisé	Semestrialisé
E8. Accompagnement des évolutions techniques	C8.1. Décliner un plan d'action en faveur du changement technique	- Qualité de l'analyse du plan d'action - Cohérence de la mise en œuvre du plan d'action dans le contexte	EPT Oral individuel basé sur un dossier écrit	3 ECCF dans les SE définies par l'équipe
		de la mise en œuvre et du expérimentation, d'essais ou s du traitement des données	La (les) SE impliquent un processus d'accompagnement du changement technique auquel le candidat a contribué	
		- validité de l'interprétation des données	Une ou plusieurs situations prof. vécues dans une organisation aquacole	Au moins une SE s'appuie sur expérience professionnelle vécue durant les PFMP
		ation de références s ation du conseil à la professionnelle de la formulation du		

Les situations de formation scolaire ne sont pas valides comme SE.

Possibilité d'explorer des situations vécues en dehors des PFMP

QUELQUES ÉLÉMENTS CLEFS POUR PRENDRE EN MAIN L'E8

[Cf diaporama compagnon sur les définitions des concepts clefs de l'E8](#)

Les étudiants sont en posture d'accompagnateurs d'un ou plusieurs aquaculteur.s

- Dans l'E8, **les étudiants sont placés dans une posture d'accompagnateur** et non de pilote du système de production (contrairement à l'E7)
 - ➔ Ils participent à l'accompagnement (via une ou des activité.s spécifique.s ponctuelle.s) et/ou l'observent de manière impliquée
 - ➔ Ils seront capables de positionner leur contribution au sein de l'équipe d'accompagnateurs et dans le processus d'accompagnement
- **Les accompagnés sont :**
 - **Un (ou des) aquaculteur(s)** ayant mis en œuvre/mettant en œuvre ou envisageant de mettre en œuvre **un changement technique** dans son/leur organisation aquacole **dans une perspective de transition aqua-écologique**
 - **Cela peut être en lien avec d'autres acteurs parties prenantes du changement technique** (acteurs du territoire, gestionnaires de l'eau, politique publique, opérateurs aval ou amont de la filière aquacole...)

Le changement en jeu est nécessairement TECHNIQUE.

- Il s'agit donc de bien identifier ce qui relève de changements dans la structure et le fonctionnement technique de l'organisation aquacole. Cela nécessite de le travailler avec les jeunes à partir des enjeux ou des intentions assignés au changement
- **Exemple 1:** l'enjeu « mieux valoriser les produits issus de l'organisation aquacole » ne nécessite pas toujours des changements techniques. Il s'agira de repérer en quoi les changements de modes de mise en marché des produits d'une organisation aquacole imposent des changements dans les organismes aquacoles élevés ou cultivés et dans la conduite du système de production (alimentation, santé, reproduction, génétique, gestion de l'eau...)
- **Exemple 2:** l'enjeu « mieux valoriser les déchets de l'organisation aquacole » n'engendre pas nécessairement des changements techniques, si cela se restreint à la mise en place de tri ou gestion des déchets en sortie d'entreprise. En revanche, si cela passe par la mise en place de changements techniques tels que l'élevage d'espèces plus efficaces sur le plan alimentaire ou sur la complémentarité des espèces élevées pour réduire la production même des déchets (sobriété) et favoriser la circularité des produits/déchets au sein ou entre entreprises aquacoles alors cela peut être étudié dans l'E8.

Décliner le plan d'action c'est caractériser le changement technique et le processus pour l'accompagner

- Le plan d'action en faveur du changement technique renvoie au processus d'accompagnement d'un ou de plusieurs aquaculteurs pour mettre en œuvre un changement ou une adaptation technique
- **Décliner le plan d'action**
 - signifie que l'étudiant est capable d'analyser et de retranscrire/présenter/caractériser les éléments clefs du plan d'action en faveur du changement technique auquel il a participé/participe/participera
 - implique non seulement d'explicitier le changement technique en jeu mais aussi le processus d'accompagnement pour le mettre en œuvre

Accompagner le changement technique

Pour la C81. « Définir le plan d'action en faveur du changement technique » :

Se forcer à formuler sous la forme

Accompagner QUI à **FAIRE QUOI** dans quelles perspectives aquaécologiques

Ex: **Accompagner un collectif de pisciculteurs du Morvan** à **DEVELOPPER**
des **SYSTEMES PISCICOLES ECONOMES EN EAU** et s'adapter au
changement climatique

Conditions pour former aux capacités du bloc 8

- **Les situations d'évaluation**

- L'idéal : réaliser une PFMP dans une organisation qui accompagne et/ou qui regroupe des aquaculteurs (ex: Ifremer, INRAe, ITAVI, Interprofessions aquacoles CNC, FFA, ...)
- Alternative : on peut aussi travailler à partir de l'existant de l'entreprise aquacole support de PFMP ou d'apprentissage et des structures collectives auxquelles elle adhère (ex: conseil, organisation de producteurs, syndicat, groupe local...).

- **Les situations de formation**

- doivent être différentes de celles support d'évaluation
- enjeux de diversifier les situations d'accompagnement du changement technique pour permettre aux jeunes
 - d'explorer les différentes étapes d'un processus d'accompagnement
 - d'explorer une diversité de changements techniques au sein d'organisations aquacoles
 - d'identifier les activités d'un BTS Aquaculture selon les étapes du processus d'accompagnement, du changement technique et du/des aquaculteurs accompagnés considérés

LES MODALITÉS D'ÉVALUATION DE L'E8

EPT E8 – dossier écrit et oral

DOSSIER ECRIT

- Le dossier est constitué de **trois fiches** produites par le candidat **à partir d'une ou plusieurs situations professionnelles vécues impliquant un plan d'action en faveur du changement technique dans une organisation aquacole**, dans une perspective de transition aqua-écologique .
- Cf 3 fiches slide suivante

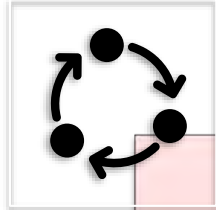
ORAL

- Durée : **30 min** comprenant
 - **10 min de présentation** par le candidat, durant lesquelles il s'attache à montrer la cohérence avec la démarche d'accompagnement au changement technique en jeu.
 - **20 min d'entretien** avec le jury durant lesquelles le candidat est amené à préciser et/ou à approfondir des éléments présentés lors du 1er temps de son exposé

Seules les fiches du candidat, en impression papier, peuvent être utilisées en qualité de support de communication pour l'épreuve E8.

EPT E8 – dossier écrit

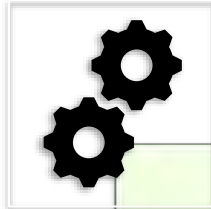
- Les trois fiches, en format **2 pages A4 max** chacune
- S'appuie sur UNE/DES expérience(s) vécue(s) par le candidat



C8.1

Fiche 1

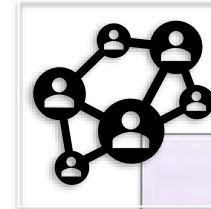
- Le contexte
- Le plan d'action



C8.2

Fiche 2

- La production de références techniques.
- en mobilisant la **méthodologie de son choix (expérimentation factorielle, essai système, enquête, travail bibliographique, etc)**
- Possibilité de mettre **une annexe**



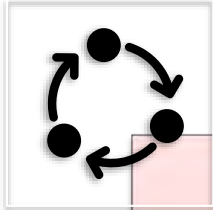
C8.3

Fiche 3

- formulation de conseils pour éclairer des prises de décision dans un contexte d'accompagnement du changement technique

EPT E8 – dossier écrit

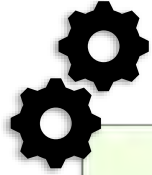
Il est recommandé que ces trois fiches se rapportent de préférence à un même plan d'action



C8.1

Fiche 1

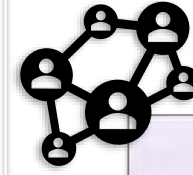
- Le contexte
- Le plan d'action



C8.2

Fiche 2

- La production de références techniques.
- en mobilisant la **méthodologie de son choix (expérimentation factorielle, essai système, enquête, travail bibliographique, etc)**
- Possibilité de mettre **une annexe**



C8.3

Fiche 3

- formulation de conseils pour éclairer des prises de décision dans un contexte d'accompagnement du changement technique

La dimension aqua-écologique est obligatoirement impliquée dans les fiches présentées

BTS « non semestrialisé »

- un enseignant de PS/Aquaculture ;
+
- un enseignant de **mathématiques ou de l'une des disciplines suivantes**, enseignant dans la spécialité
 - Biologie-Écologie ;
 - **ou** Physique-Chimie ;
 - **ou** Sciences et Technologies des équipements/Agroéquipement (STE-AE) ;
 - **ou** Technologies de l'informatique et du multimédia (TIM).
- +
- **un professionnel du secteur aquacole** * ;

**L'absence du professionnel ne peut rendre opposable la validité de l'épreuve*

BTS « semestrialisé »

Chaque capacité du bloc 8 est évaluée **par un binôme d'enseignants**

- **comprenant obligatoirement un enseignant de PS/Aquaculture** auquel s'ajoute :
 - un enseignant de **Mathématiques** pour l'évaluation de la capacité C8.2 ;
 - un enseignant de **l'une des disciplines suivantes** pour l'évaluation **des deux autres capacités** selon la situation :
 - Biologie-Écologie,
 - ou Mathématiques,
 - ou Physique-Chimie,
 - ou SESG-GE,
 - ou STE-AE,
 - ou TIM.
- Un professionnel peut utilement être associé à l'évaluation d'une ou de plusieurs des capacités du bloc 8.

Grille EPT E8 (d'après NS)

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.1. Décliner un plan d'action en faveur du changement technique	- Qualité de l'analyse du plan d'action	<p>Méthodologie retenue pour l'analyse adaptée à la situation vécue par l'apprenant</p> <p>Caractérisation du contexte et des multiples enjeux amenant le questionnement technique</p> <p>Caractérisation du processus de changement technique à l'œuvre (le questionnement technique, les motifs au changement, les alternatives envisagées, la profondeur et rythme du changement, l'état d'avancement, etc.)</p> <p>Caractérisation du plan d'accompagnement support du changement technique (le projet commun, les étapes et actions d'accompagnement prévues et mises en place, méthodes, etc.)</p> <p>Identification des acteurs concernés et de leur rôle respectif dans le processus d'accompagnement</p> <p>Explicitation de la contribution réelle ou potentielle de l'apprenant au processus d'accompagnement</p> <p>Analyse critique du changement technique au regard de la transition aqua-écologique</p>	/12
	- Cohérence de la mise en œuvre du plan d'action dans le contexte	<p>Identification des freins (humains, aléas climatiques, économiques, etc.) à la mise en œuvre du changement technique</p> <p>Mise en évidence des facteurs de réussites</p> <p>Analyse critique du processus d'accompagnement mis en œuvre/envisagé</p> <p>Explicitation des enseignements retirés dans une perspective d'accompagnement</p> <p>Identification des pistes de remédiations pour accompagner le changement technique dans une perspective aqua-écologique dans la situation vécue</p>	/8
	Appréciation C8.1:	/20	

Grille EPT E8 (d'après NS)

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.1. Décliner un plan d'action en faveur du changement technique	- Qualité de l'analyse du plan d'action	<p>On attend que l'étudiant caractérise et analyse les éléments clefs du changement technique en jeu et du processus d'accompagnement de ce changement technique</p>	/12
	- Cohérence de la mise en œuvre du plan d'action dans le contexte	Identification des freins (humains, aléas climatiques, économiques, etc.) à la mise en oeuvre du changement technique Mise en évidence des facteurs de réussites Analyse critique du processus d'accompagnement mis en oeuvre/envisagé Explicitation des enseignements retirés dans une perspective d'accompagnement Identification des pistes de remédiations pour accompagner le changement technique dans une perspective aqua-écologique dans la situation vécue	/8
	Appréciation C8.1:		/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.1. Décliner un plan d'action en faveur du changement technique	- Qualité de l'analyse du plan d'action	<p>Méthodologie retenue pour l'analyse adaptée à la situation vécue par l'apprenant</p> <p>Caractérisation du contexte et des multiples enjeux amenant le questionnement technique</p> <p>Caractérisation du processus de changement technique à l'œuvre (le questionnement technique, les motifs au changement, les alternatives envisagées, la profondeur et rythme du changement, l'état d'avancement, etc.)</p> <p>Caractérisation du plan d'accompagnement support du changement technique (le projet commun, les étapes et actions d'accompagnement prévues et mises en place, méthodes, etc.)</p> <p>Identification des acteurs concernés et de leur rôle respectif dans le processus d'accompagnement</p> <p>Explicitation de la contribution réelle ou potentielle de l'apprenant au processus d'accompagnement</p> <p>Analyse critique du changement technique au regard de la transition aqua-écologique</p>	/12
	- Cohérence de la mise en œuvre du plan d'action dans le contexte	<p>On attend que l'étudiant analyse de manière critique le plan d'accompagnement du changement technique décliné</p>	/8
	Appréciation C8.1:		/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.2. Produire des références techniques	- Qualité de la mise en œuvre et du suivi d'expérimentation, d'essais ou enquêtes	<p style="text-align: center; color: magenta;"> On attend que l'étudiant justifie un dispositif de recueil de données pertinent dans le cadre de l'accompagnement d'un ou de plusieurs aquaculteurs pour mettre en œuvre un changement technique dans son/leur organisation aquacole et dans une perspective de TAE </p>	/6
	- Rigueur du traitement des données brutes	Identification des données aberrantes Justification des méthodes de traitement de données Qualité des traitements de données effectuées Choix des indicateurs Registre de représentation Identification des points de vigilance	/7
	- Validité de l'interprétation des données	Organisation des résultats Rigueur de l'interprétation des données Domaine de validité des données/résultats ou discussion des résultats au regard de la bibliographie Identification de pistes d'utilisation des résultats produits pour accompagner au changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique	/7
	Appréciation C8.2 :		/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.2. Produire des références techniques	- Qualité de la mise en œuvre et du suivi d'expérimentation, d'essais ou enquêtes	<p>Explicitation du dispositif de production de références techniques au regard de la situation vécue</p> <p>Mise en évidence et justification de l'objet d'étude au regard de l'accompagnement du changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique</p> <p>Justification du protocole de recueil des données (variables, protocole expérimental, guide d'entretien, échantillonnage, etc.)</p> <p>Qualité et traces des données recueillies</p>	/6
	- Rigueur du traitement des données brutes	<p>On attend que l'étudiant traite les données recueillies selon une méthodologie pertinente et rigoureuse</p>	/7
	- Validité de l'interprétation des données	<p>Organisation des résultats</p> <p>Rigueur de l'interprétation des données</p> <p>Domaine de validité des données/résultats ou discussion des résultats au regard de la bibliographie</p> <p>Identification de pistes d'utilisation des résultats produits pour accompagner au changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique</p>	/7
	Appréciation C8.2 :		/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.2. Produire des références techniques	- Qualité de la mise en œuvre et du suivi d'expérimentation, d'essais ou enquêtes	<p>Explicitation du dispositif de production de références techniques au regard de la situation vécue</p> <p>Mise en évidence et justification de l'objet d'étude au regard de l'accompagnement du changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique</p> <p>Justification du protocole de recueil des données (variables, protocole expérimental, guide d'entretien, échantillonnage, etc.)</p> <p>Qualité et traces des données recueillies</p>	/6
	- Rigueur du traitement des données brutes	<p>Identification des données aberrantes</p> <p>Justification des méthodes de traitement de données</p> <p>Qualité des traitements de données effectuées</p> <p>Choix des indicateurs</p> <p>Registre de représentation</p> <p>Identification des points de vigilance</p>	/7
	- Validité de l'interprétation des données	<p style="text-align: center;">On attend que l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - présente les résultats clefs de son traitement de données - et les discute au regard de la bibliographie et de la visée qui est de contribuer à l'accompagnement du changement technique dans une perspective de TAE 	/7
		Appréciation C8.2 :	/20

Grille EPT E8 (d'après NS)

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.3. Formuler des conseils	- Mobilisation de références adaptées	Sélection de ressources adaptées au contexte et au regard du processus de changement technique en jeu Justification des choix opérés Identification des ressources construites spécifiquement pour la situation Mise en perspective des ressources au regard de la situation de conseil	/5
	- Adéquation du conseil à la situation professionnelle	Caractérisation de la situation de conseil et du public cible et positionnement dans le processus d'accompagnement au changement technique Pertinence de l'argumentaire développé au regard du changement technique en jeu Adaptation des activités/contenu de conseil au regard du public cible (individuel et collectif), de la situation de conseil et plus largement de l'accompagnement au changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique Acceptabilité et pertinence des propositions au regard de la situation (degré d'adaptation de la proposition à la situation) Mise en évidence des questionnements soulevés Analyse critique de la situation de conseil vécue (de son point de vue et du point de vue des accompagnés et accompagnants)	/10
	- Qualité de la formulation du conseil	Adaptation du choix des supports mobilisés dans la situation de conseil Clarté des supports mobilisés et construits Pertinence de la posture de conseil mobilisée au regard de la situation Pistes d'amélioration envisagées	/5
		Appréciation C8.3 :	/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
	<ul style="list-style-type: none"> - Mobilisation de références adaptées 	<p>On attend que l'étudiant identifie des ressources pour contribuer à accompagner le changement technique chez un ou des aquaculteurs. Ces ressources comprennent celles qui ont pu être élaborées dans la même situation d'évaluation ou dans des situations professionnelles adaptées.</p>	/5
<p>C8.3. Formuler des conseils</p>	<ul style="list-style-type: none"> - Adéquation du conseil à la situation professionnelle 	<p>Caractérisation de la situation de conseil et du public cible et positionnement dans le processus d'accompagnement au changement technique Pertinence de l'argumentaire développé au regard du changement technique en jeu Adaptation des activités/contenu de conseil au regard du public cible (individuel et collectif), de la situation de conseil et plus largement de l'accompagnement au changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique Acceptabilité et pertinence des propositions au regard de la situation (degré d'adaptation de la proposition à la situation) Mise en évidence des questionnements soulevés Analyse critique de la situation de conseil vécue (de son point de vue et du point de vue des accompagnés et accompagnants)</p>	/10
	<ul style="list-style-type: none"> - Qualité de la formulation du conseil 	<p>Adaptation du choix des supports mobilisés dans la situation de conseil Clarté des supports mobilisés et construits Pertinence de la posture de conseil mobilisée au regard de la situation Pistes d'amélioration envisagées</p>	/5
	<p>Appréciation C8.3 :</p>		/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.3. Formuler des conseils	- Mobilisation de références adaptées	Sélection de ressources adaptées au contexte et au regard du processus de changement technique en jeu Justification des choix opérés Identification des ressources construites spécifiquement pour la situation Mise en perspective des ressources au regard de la situation de conseil	/5
	- Adéquation du conseil à la situation professionnelle	<p style="text-align: center;">On attend que l'étudiant :</p> <ul style="list-style-type: none"> - caractérise le public cible et sa situation, - construisse, à partir des références techniques recueillies, un raisonnement et argumentaire technique pertinent et adapté pour accompagner ce public à mettre en œuvre le changement technique dans une perspective de TAE dans sa situation - identifie des pistes d'amélioration 	/10
	- Qualité de la formulation du conseil	Adaptation du choix des supports mobilisés dans la situation de conseil Clarté des supports mobilisés et construits Pertinence de la posture de conseil mobilisée au regard de la situation Pistes d'amélioration envisagées	/5
		Appréciation C8.3 :	/20

Grille EPT E8 : interprétation

CAPACITE CERTIFIEE	CRITÈRES	INDICATEURS ¹	NOTE
C8.3. Formuler des conseils	- Mobilisation de références adaptées	Sélection de ressources adaptées au contexte et au regard du processus de changement technique en jeu Justification des choix opérés Identification des ressources construites spécifiquement pour la situation Mise en perspective des ressources au regard de la situation de conseil	/5
	- Adéquation du conseil à la situation professionnelle	Caractérisation de la situation de conseil et du public cible et positionnement dans le processus d'accompagnement au changement technique Pertinence de l'argumentaire développé au regard du changement technique en jeu Adaptation des activités/contenu de conseil au regard du public cible (individuel et collectif), de la situation de conseil et plus largement de l'accompagnement au changement technique dans une perspective de transition aqua-écologique Acceptabilité et pertinence des propositions au regard de la situation (degré d'adaptation de la proposition à la situation) Mise en évidence des questionnements soulevés Analyse critique de la situation de conseil vécue (de son point de vue et du point de vue des accompagnés et accompagnants)	/10
	- Qualité de la formulation du conseil	<p style="text-align: center;">On attend que l'étudiant</p> <p>- choisisse une forme adaptée à la situation de conseil pour assurer la réceptivité du(des) message(s) par le public cible,</p> <p>- Mette en évidence des points d'amélioration</p>	/5
	Appréciation C8.3 :		/20

Exemple de tableau à renseigner par l'équipe enseignante

Lors de la SIL nous avons travaillé sur la base d'un tableau visant à affiner les plans d'action éligibles dans le cadre du bloc 8.

Quel plan d'action pourrait être travaillé par vos étudiants de BTS Aqua dans le cadre de ce module M8 ? <i>Donnez un intitulé synthétique</i>	Le plan d'action est-il passé, en cours, à mettre en oeuvre ? <i>Optez pour la temporalité qui vous semble la plus prometteuse en termes d'apprentissage</i>	Qu'est-ce qui fait changement technique dans ce plan d'action ?				Quels sont les acteurs impliqués/concernés par le plan d'action ?			
		Quelle est/était la situation de départ (le problème) qui incite à changer ?	Qu'est-ce qui est attendu du changement ? Les enjeux	Le changement participe-t-il d'une/à la transition aqua-écologique ? Oui / non	Si oui, précisez en quoi ?	Qui est/sont le(s) accompagné.e.s ?	Qui est/sont le(s) accompagnateur.rice(s) ?	Quels autres acteurs sont concernés par le changement technique ?	Quelle est la place de l'étudiant dans le plan d'action ? Que fait-il ? Qu'attendez-vous qu'il fasse ?

L'aquaculteur.rice ou le collectif d'aquaculteur.rice.s font partie des accompagné.e.s

Attention, les étudiants sont toujours du côté des accompagnateur.rice.s

DIFFÉRENCES ENTRE E7 ET E8

Différences entre E7 et E8

	E7 Piloter un système de production aquacole	E8 Accompagner les évolutions techniques
Capacités	<p>C7.1. Evaluer la stratégie du SP</p> <p>C7.2. Proposer une évolution du système de production</p>	<p>C8.1 Décliner un plan d'action en faveur du changement technique</p> <p>C8.2. Produire des références techniques</p> <p>C8.3 Formuler des conseils</p>
Posture	<p>Posture d'expert : l'étudiant analyse le système de production (atelier ou organisation) au regard de références techniques et scientifiques (diagnostic) et définit la problématique et l'évolution du système de production en lien avec cette analyse et ce diagnostic.</p>	<p>Posture d'accompagnateur : l'étudiant fait expliciter à l'aquaculteur ou au collectif d'aquaculteurs (et autres types d'acteurs) la situation et les enjeux qui l(es) amènent ou l(es) ont amené à mettre en œuvre ou envisager le changement technique, ceci dans une perspective de TAE. Il contribue à produire des ressources pour accompagner cet aquaculteur ou ce collectif à opérer le changement technique.</p>
Action de l'étudiant	<p>Il est l'expert (il fait l'évaluation et propose l'évolution du SPA)</p>	<p>Il contribue à l'accompagnement du changement technique d'un aquaculteur ou collectif d'aquaculteurs.</p> <p>Il produit des ressources pour au service des objectifs et finalités de l'aquaculteur ou collectif d'aquaculteurs. Il contribue à nourrir et accompagner sa/leur réflexion.</p> <p>Il est capable d'identifier et présenter sa contribution réelle ou potentielle dans ce processus d'accompagnement</p>

Différences entre E7 et E8

	E7 Piloter un système de production aquacole	E8 Accompagner les évolutions techniques
Pas de temps en jeu	<p>Focus sur le système de production à un instant t et proposition d'une évolution hypothétique (la cible)...</p> <p>Le processus pour atteindre la cible n'est qu'abordé dans la C7.2 second critère et il s'agit d'une projection (chemin envisagé)</p>	<p>Focus sur la dynamique/trajectoire de changement du système de production et de celui qui le gère</p> <p>On se centre sur le chemin et comment il se construit</p>
L'objet d'étude	Le système de production	L'aquaculteur ou collectif d'aquaculteurs gérant des système.s de productions aquacoles incluant ou pas d'autres types d'acteurs parties prenantes de la thématique en jeu
Perspective de l'évolution du/des SP	Technico-économique principalement mais en prise avec la durabilité	Transition aqua-écologique
Support d'évaluation	Organisation du secteur aquacole dans laquelle un ou plusieurs PFMP ont été menées	Une situation vécue dans une organisation aquacole (cas EPT) Au moins une situation vécue durant les PFMP (cas de semestrialisation)

Intervenants

Inspection de l'Enseignement Agricole (IEA)

Marc COME *Aquaculture* (marc.come@agriculture.gouv.fr)

Didier BOUCHER *SESG* (didier.boucher@agriculture.gouv.fr)

Ecole Nationale Supérieure de Formation de l'Enseignement Agricole (ENSFEA)

Marie-Angéline MAGNE (marie-angelina.magne@ensfea.fr)